

La leçon est tombée à bout portant. C'est Manitoba qui a souffert de l'insurrection et de ses conséquences, et c'est Ontario qui veut les venger. C'est Manitoba qui demande à régler pacifiquement ses difficultés, et c'est Ontario qui veut ressusciter des colères intempestives. C'est le Gouvernement Impérial qui consent à pardonner une agression faite contre son autorité, et c'est une Législature subalternes qui veut juger là où une autorité supérieure ne le veut pas. Il y a certainement intervention des rôles, à moins qu'Ontario ne se proclame le tribunal suprême aux décisions duquel l'Angleterre et ses colonies doivent obéir.

Montréal, 17 février, 1872.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---